

85 B 258

A4736

19 JUIN 2006

ALTO FRANCE
Société par Actions Simplifiée au capital de € 14 719 000
Siège Social : 19 rue Icare 67690 ENTZHEIM
RCS STRASBOURG TI 353 606 197

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 8 DECEMBRE 2005

L'an deux mille cinq, le huit décembre, à midi, la société NILFISK ADVANCE A/S, sise Sognevej 25, 2605 Brøndby au Danemark, représentée par Monsieur Johan MÖLIN, associée unique de la société par actions simplifiée ALTO FRANCE, au capital de € 14 719 000, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg sous le numéro TI 353 606 197, a pris les décisions qui suivent :

Première Décision

L'associé unique, prenant acte de la démission, effective à compter de ce jour, de Monsieur Johan Mölin de son mandat de Président, nomme, à compter du même jour, pour le remplacer, Monsieur Jorgen JENSEN, demeurant Gruts Allé 12 – DK- 2900 Hellerup Danemark et ce, pour une durée d'un an renouvelable qui prendra fin la première fois lors des décisions relatives à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

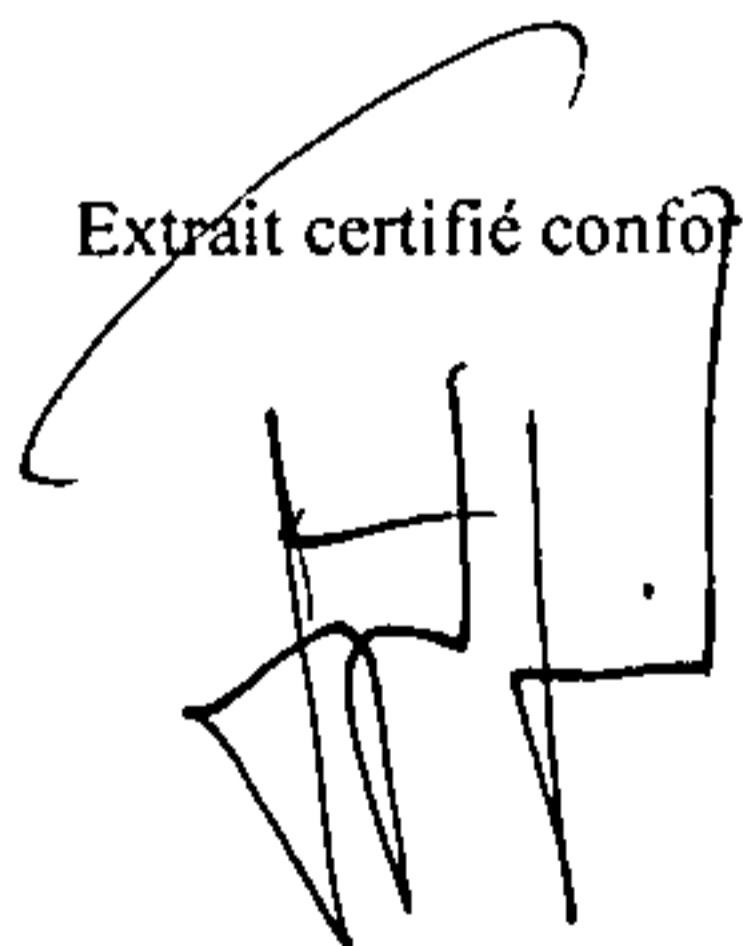
Monsieur Jorgen JENSEN a dès à présent déclaré qu'il acceptait les fonctions qui lui sont confiées et que rien ne s'oppose à l'exercice desdites fonctions.

Deuxième Décision

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité en résultant.

==+==+==+==+==+==+==+

Extrait certifié conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical and horizontal strokes, appearing to be a stylized name or initials.